

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 812 20 mars 1986

Rédactrice responsable:
Francine Crettaz

Abonnement
pour une année: 60 francs,
jusqu'à fin 1986: 50 francs
Vingt-troisième année

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
Jean-Daniel Delley
André Gavillet
Yvette Jaggi
Wolf Linder
Marc-André Miserez
Charles-F. Pochon

Point de vue:
Jeanlouis Cornuz

812

Les réfugiés de la politique

Renaissance spectaculaire de l'Action nationale, progrès timide des écologistes, diminution de la force électorale de tous les partis gouvernementaux et avance de l'abstentionnisme (sauf à Genève): telles sont les tendances principales qui se dégagent des élections cantonales et communales de ces deux dernières années (voir graphique page suivante).

A dix-huit mois des élections nationales, les perspectives des grands partis sont plutôt sombres. A Zurich, les électeurs ont compris que les libertés promises par les radicaux étaient réservées à ceux qui ont les moyens de se les offrir. Afin de regagner le terrain perdu, le chef du groupe radical Bremi propose à son parti de se mettre à l'écoute de l'électorat, notamment de sa frange conservatrice, en proposant des candidats qui ont sa confiance. Les démocrates-chrétiens, qui ont pu profiter ici et là de ruptures dans l'entente bourgeoise, savent bien que les sièges gagnés aux municipalités de Genève et Zurich ne résolvent pas le problème du vieillissement de leur électorat.

Perspectives mitigées également pour les socialistes. Certes ils ne sont plus les seuls à faire les frais de la montée de l'écologie et du nationalisme et le parti pourrait retrouver «la forme». Il n'empêche que la tâche d'Helmut Hubacher est encore plus difficile que celle de M. Bremi: comment trouver des représentants capables de rallier toutes les forces de la gauche syndicale, de la gauche progressiste, de la gauche écologiste, de la gauche féministe et de la gauche traditionaliste?

Peut-on avancer que l'oligopole des quatre partis gouvernementaux, le compromis helvétique sanctionné à chaque élection des Chambres fédérales jusqu'en 1983 sera ébranlé dans un proche avenir? Les chiffres cantonaux n'imposent pas une telle prévision. Les partis qui forment le gouvernement

fédéral détiennent toujours 79,6% des sièges et leur perte de 4% paraît minime. Ecologistes et Action nationale, en quadruplant leur représentation, n'arrivent qu'à 6,3% alors que les autres petits partis restent stables aux alentours de 14%. A la vue de ces résultats, le compromis helvétique ne semble pas menacé. Cependant, il est sensible à des facteurs qui ne s'expriment pas en chiffres: le problème des réfugiés fait pendant des mois les gros titres de la presse et de la TV et constitue le sujet principal des discussions de bistrot et des blagues de cantine au point d'occulter littéralement tous les autres événements politiques.

Il serait dangereux et inutile que la politique institutionnelle continue à se laisser dicter l'agenda, les problèmes ou même les solutions par l'unique obsession de l'Action nationale. Car le réfugié étranger sert bien souvent à masquer une réalité beaucoup plus répandue: de plus en plus de Suisses se ressentent eux-mêmes comme étrangers, dans leur ville devenue machine économique, dans leur quartier «assaini» ou à leur poste de travail «restructuré». Pour tous ces groupes désavantagés, oubliés dans le compromis de la politique organisée (et même pour l'électeur fidèle), la polarisation gauche-droite et économique-écologique paraît stérile. Trop souvent, elle ne produit au Parlement que des blocages imposés par la majorité de droite.

Il n'est pas facile de trouver de nouvelles formules de coopération entre les partis gouvernementaux. Mais cela est absolument nécessaire. Car le problème des «réfugiés de la politique», du nombre croissant de Suisses qui émigrent comme citoyens actifs de notre démocratie se fait de plus en plus dramatique.

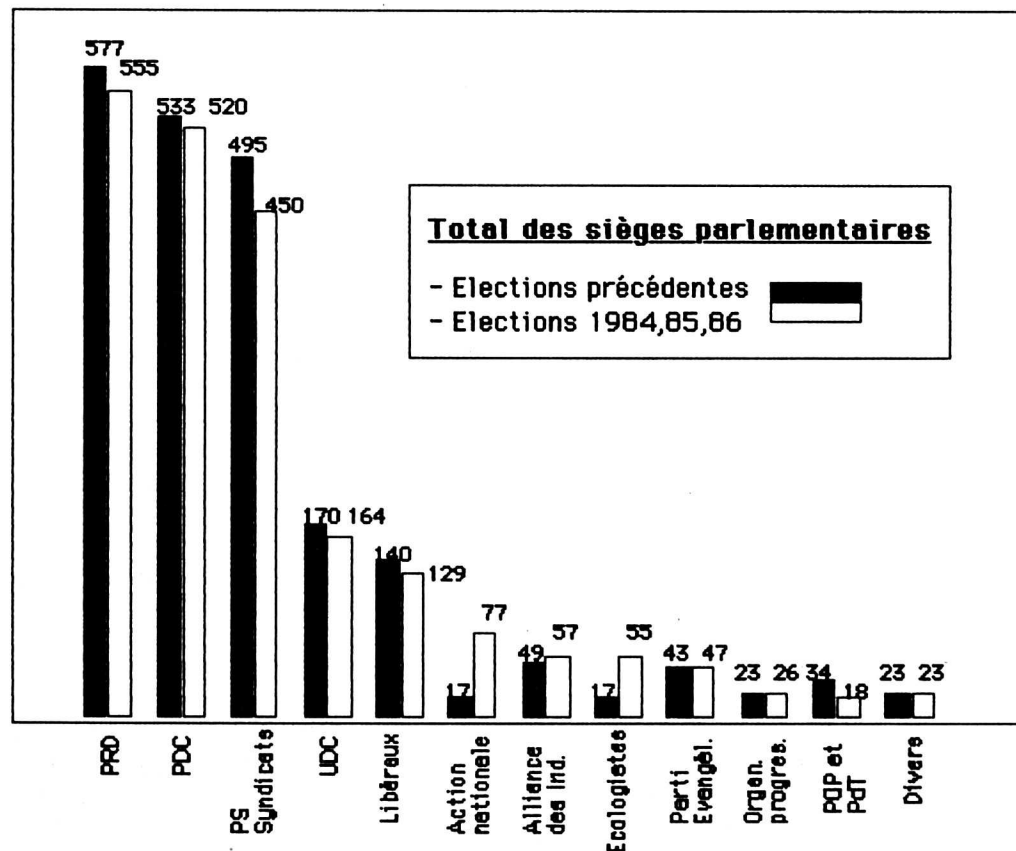
Jusqu'ici, ni les partis traditionnels, ni les écologistes, ni l'Action nationale n'ont réussi à mobiliser ces groupes au sein desquels on trouve le plus fort taux d'abstentionnistes et qui représentent la majorité: les travailleurs, les femmes et les jeunes sont les émigrés de la politique suisse.

W. L.

Recul des partis traditionnels

Représentation des partis dans treize Parlements cantonaux¹ et dans cinq Conseils de ville²

Depuis le dernier renouvellement du Conseil national (octobre 1983), treize cantons et cinq grandes villes suisses ont vécu des élections. Le graphique ci-dessous donne le total des sièges gagnés par chaque parti à cette occasion et, pour comparaison, les totaux correspondant aux élections précédentes.



¹ Bâle-Ville, Saint-Gall, Thurgovie, Schwytz, Uri, Schaffhouse, Valais, Argovie, Neuchâtel, Soleure, Grisons, Genève et Vaud.

² Saint-Gall, Berne, Lausanne, Zurich et Winterthour.

Tableau et commentaire tirés du *Tages-Anzeiger*, 5 mars 1986.

Rentabilité et service public

La majorité des sociétés distributrices d'énergie électrique sont aussi productrices; souvent elles se sont créées en obtenant, par concession, le droit d'exploiter des ressources hydrauliques, au fil de l'eau ou accumulées.

La croissance de la demande, dont elles se réjouissent toujours bruyamment, leur pose un double problème: celui de la conception du service public, celui du choix économique.

La rentabilité économique d'abord. La recherche de ressources nouvelles s'avère toujours plus coûteuse. Le nucléaire immobilise des capitaux énormes et cherche son salut dans le gigantisme qui permet d'abaisser le coût unitaire. Mais le problème de la destruction des centrales, de la réaffectation des sites, de l'élimination des déchets, n'est pas encore résolu. L'évolution du marché européen et américain montre que les coûts globaux élevés ramènent à la raison les rêves d'abondance bon marché.

Si l'énergie supplémentaire ne s'obtient qu'à un prix élevé, y a-t-il intérêt pour les sociétés productrices à élargir l'offre?

Elles sont, en effet, placées devant l'alternative suivante. Ou maintenir, dans l'ensemble de l'énergie vendue, une part importante, la plus grande possible, d'énergie produite à un prix de revient bas; ou acheter tous azimuts pour revendre en garantissant la rentabilité par les prix qu'aucune concurrence ne menace, en raison de leur monopole de sociétés distributrices et des accords cartellaires qui lient les «grossistes».

Les électriciens, qui jouent la carte du libéralisme avec l'argument qu'il faut laisser le consommateur maître de ses choix et de sa consommation, renient ce même libéralisme, grâce à leur monopole de distribution, pour écarter les calculs de rentabilité,

qui devraient les pousser à maintenir dans leur production totale une part élevée d'énergie bon marché.

Mais peut-on limiter la demande sans recourir au contingentement?

Cette tentative, les électriciens, quoique services publics, refusent de la faire. Laissons le débat sur l'utilisation noble ou galvaudée de l'énergie! Mais relevons:

- les abus du régime forfaitaire qui pousse à la consommation de très petits clients,

- l'absence d'un service de testage des appareils mis sur le marché auquel les consommateurs puissent se référer en tout temps ou d'un label garantissant que les appareils sont économes en énergie,

- l'absence d'un service à disposition de la clientèle vérifiant le fonctionnement d'appareils usagers,

- le repérage sur facture des gros consommateurs avec offre de contrôle si souhaité par le client,

- l'étude des possibilités de récupération de chaleur comme service à la clientèle,

- l'étude de solutions individuelles de diversification, etc.

Le cumul des facteurs — celui de la baisse de la rentabilité, celui du monopole — imposerait une nouvelle conception du service public. Elle n'est pas encore acceptée.

Aujourd'hui on nous rebat les oreilles avec la nécessité de soumettre les services publics à l'expertise des Hayek et autres experts, conseillers en entreprises. Si la gauche répondait par une conception nouvelle du service public dans le domaine de l'énergie; par une redéfinition de la rentabilité sans la facilité du report sur les prix que protège le monopole; par l'exigence d'un véritable service à la clientèle...

Pour cette réponse du berger à la bergère, les moyens ne manquent pas: les conseils législatifs (communaux et cantonaux) et, pour bientôt, arme absolue, le renouvellement des concessions qui permettra de redéfinir de nouvelles exigences. **A. G.**

VOTATION FÉDÉRALE

IcONUclaste

La réponse est d'une telle netteté qu'elle décourage l'analyse par facteurs. C'est cela et cela et cela encore. Aucune raison n'est à elle seule totale.

Certes, des scores semblables ont déjà été enregistrés, mais sur des initiatives de mouvements minoritaires. Pas sur un projet où s'était engagé le Conseil fédéral, comme rarement, les partis suisses et le Parlement. En tout cas, la démocratie directe fonctionne.

Mais comment ne pas ressentir l'hypocrisie de ceux qui affirment qu'en restant en dehors nous servirons mieux les autres? Certes, il y aurait place pour une diplomatie suisse de services et de discrétion, une diplomatie active en dehors de l'ONU. Mais le vote révèle un sens qui n'est pas celui de cet

engagement-là. A triomphé l'appréhension devant un monde extraordinairement peuplé, perçu comme irrationnel, une peur d'être noyé dans la masse mondiale. La Suisse ne fondera pas une diplomatie de bons offices sur cette base. C'est bien le repliement qui a gagné.

Ce repliement coïncide avec une situation mondiale privilégiée de notre pays, parfois abusivement privilégiée. Exemple: Marcos aurait déposé 800 millions de dollars dans les banques suisses! Or, les peuples acceptent mal les privilèges quand ils sont sans contre-partie. Le problème n'est pas tellement celui de l'ONU que celui d'un égoïsme national. Sans volonté d'ouverture, nous finirons par payer.

Parce que privilégiée, la Suisse a un devoir de servir la communauté internationale. L'ONU, c'est réglé. Notre relation au monde, ce n'est pas classé.

A. G.

PARTI RADICAL

Finances vues d'Autriche

Walther Schwarz, du magazine autrichien Profil, a visité la Suisse pour tenter d'établir des comparaisons avec son pays. Les résultats de cette enquête sont publiés sur plusieurs numéros à partir du 3 mars.

Retenons uniquement le récit de la visite au secrétariat national du parti radical, dans les bâtiments de la gare de Berne. Reçu par le chef du service de presse Christian Beusch, le journaliste autrichien va de surprise en surprise. Tout d'abord, la dimension réduite du secrétariat: dix collaborateurs pour un parti comptant 140 000 membres. L'absence de fichier central fait que les permanents ne connaissent pas les membres, à l'instar de ce qui se passe

dans de nombreux cantons. A Soleure, sont considérés comme membres tous ceux qui paient au moins 50 francs par année; cette somme peut être de 60 à 80 francs selon les cantons. Une partie de ces cotisations devrait être transmise au siège central, mais on constate que cela est rarement le cas.

Pourtant, le budget du Parti radical suisse s'élève à 1,2 million de francs. Cet argent provient surtout de quêtes effectuées auprès des milieux économiques. Une petite part est également fournie par les élus aux Chambres fédérales dont on attend une contribution volontaire d'environ 1000 francs par année. Mais cette règle n'est pas contraignante («Zwangsglos»).

Situation très différente en Autriche: les partis bénéficient d'un financement par les caisses publiques et parfois d'autres ressources, ouvertes ou moins avouables.

Les banques à l'attaque des services publics

Lundi 10 mars, le Conseil fédéral publiait son rapport concernant certains aspects fiscaux de la place financière suisse, dont le bon état de santé ne justifie pas un traitement spécial. Dépit visible chez les banquiers, qui trouvent décidément navrante la politique menée par l'Exécutif fédéral issu des élections complémentaires de 1983 et 1984. Mais, dès le lendemain, le Conseil national faisait aux banquiers un cadeau inespéré, en renversant l'objectif du projet de loi sur le crédit à la consommation, qui protège désormais autant le prêteur que l'emprunteur. Soulagement discret chez les banquiers, dans l'attente confiante d'une confirmation par le Conseil des Etats. Enfin, le jeudi, c'est l'apothéose: le même Conseil des Etats accepte la motion votée en décembre dernier par l'autre Chambre, qui tend à l'allègement de la pression fiscale sur les banques et leurs clients. Un bon milliard de moins à verser à la Confédération, c'est toujours ça de pris et cela vaut bien qu'on accepte soudain une entorse au principe jusqu'alors sacré de l'équilibre des finances fédérales, considéré désormais comme un «tabou dogmatique», donc bel et bien violable (à droite, où l'on se veut réaliste et pragmatique, la qualification de dogmatique équivaut à une condamnation).

Belle semaine en vérité. Si l'on met entre parenthèses l'avant-dernier épisode de la longue vie (bientôt 8 ans) du projet de loi sur le crédit à la consommation, la semaine dernière aura été principalement consacrée au traitement fiscal de la place financière suisse. A côté de cet important enjeu — ce qui compte pour la banque compte pour la Suisse — des affaires comme l'aide à la presse, le rapatriement des Tamouls, la protection des locataires, ou même l'adhésion à l'ONU, prennent des allures de petits problèmes tout juste bons à orner les ordres du jour.

UN RAPPORT DANGEREUSEMENT BALANCÉ

Or donc, lundi, le Conseil fédéral donnait suite à deux postulats socialistes, déposés respectivement par le groupe au Conseil national et par le Bâlois Belser au Conseil des Etats, et acceptés tous deux en décembre dernier. Les auteurs demandaient notamment au Conseil fédéral de les renseigner sur les conséquences financières d'éventuels allègements fiscaux concédés aux banques, et sur les

mesures de compensation qui pourraient neutraliser les effets de ces éventuelles décharges.

La réponse du Conseil fédéral est claire, mais risquée. En substance, il répète ce que le chef du Département des finances place régulièrement dans son discours de la Journée annuelle des banquiers; et ce que M. Leutwiler a confirmé à plusieurs reprises du temps de son «règne» à la tête de la Banque nationale suisse, comme depuis lors. «La place financière suisse n'est pas aussi menacée qu'on le prétend, même si certains allègements fiscaux sont souhaitables.» Et le Conseil fédéral d'insinuer finement qu'on ne saurait prévoir ni les effets de tels allègements sur la capacité concurrentielle de la place financière suisse, ni les mesures à prendre pour compenser les pertes de recettes qui en résulteraient. Dans ces conditions d'incertitude avérée, l'Exécutif se dit «prêt à étudier et à discuter les mesures qui permettraient à la fois de promouvoir la place financière suisse et de poursuivre les efforts tendant à atteindre l'équilibre des finances fédérales».

En se donnant ainsi deux objectifs tellement bien

balancés qu'ils se neutralisent mutuellement, on peut espérer renvoyer dos à dos les contradicteurs et poursuivre tranquillement la politique antérieure. On court aussi le risque de voir l'objectif le plus «avantageux» à court terme l'emporter sur une finalité plus lointaine. C'est exactement ce qui s'est passé jeudi dernier avec l'adoption, par le Conseil des Etats, de la motion que le Bâlois Feigenwinter avait réussi à faire accepter par le Conseil national en septembre dernier, au terme d'un bref débat pendant lequel aucune voix socialiste n'était venue appuyer Otto Stich. Il voulait dévier la motion en corner-postulat, elle fut adoptée par 86 voix contre 51. La manœuvre a de nouveau échoué au Conseil des Etats le 13 mars dernier par 18 voix contre 12, et cela malgré de brillantes interventions des socialistes Otto Piller (Fribourg) et Belser (Bâle-Campagne).

COÛTEUSE MOTION

Que demande donc cette fameuse motion qui donne un mandat désormais impératif au Conseil fédéral? Rien moins qu'un réaménagement de la loi sur les droits de timbre afin, notamment, de supprimer le droit d'émission de 3% perçu lors de la création d'un nouveau capital-risque par une société anonyme, et de renoncer dans certains cas à percevoir un droit de timbre de négociation. En termes chiffrés et selon les variantes choisies, la diminution de recettes fiscales au titre du droit de timbre atteint 1 à 1,6 milliard de francs par an, sur un rendement brut total de 1,9 milliard en 1985 par exemple. Selon les cas donc, la Confédération perdrait la moitié, voire les trois quarts, du produit des droits de timbre fédéraux.

Les spécialistes de la fiscalité bancaire se souviennent que M. Feigenwinter et une partie de ses collègues PDC avaient déjà manifesté, en 1982-83, un vif intérêt pour une révision de la loi fédérale sur les droits de timbre. A l'époque, il s'agissait d'éviter que les avoirs fiduciaires soient soumis à

l'impôt anticipé; pour éviter ce risque à leurs yeux majeur, ils n'hésitaient pas à proposer le prélèvement d'un droit de timbre de 1 à 1,5% sur les placements fiduciaires, ce qui aurait produit un rendement supplémentaire de quelques dizaines de millions de francs à peine par an (au lieu des 250 millions escomptés par le projet fédéral). Bien entendu, aussitôt après le refus de l'impôt anticipé, la majorité des démocrates chrétiens lâchait leur collègue Feigenwinter, qui ne se montra ni déçu ni surpris par cette défection programmée à l'avance. Aujourd'hui, M. Feigenwinter peut célébrer le succès d'une proposition diamétralement opposée, tendant cette fois à une diminution spectaculaire des droits de timbre. C'est que, dans l'intervalle, il y a eu les élections nationales de 1983 qui ont renforcé l'aile économiste du PDC et surtout la tendance dure des radicaux; il y a eu aussi, en mai 1984, la votation fédérale à propos de l'initiative socialiste sur les banques, rejetée à 3 contre 1 et par tous les cantons (score analogue à celui de l'adhésion à l'ONU dimanche dernier). Désormais, les porte-parole parlementaires des milieux de l'économie privée et de la haute finance se sentent toutes les audaces, particulièrement quand il s'agit d'appauvrir l'Etat.

ET ÇA CONTINUE

Rappelons que les demandes suivantes sont en ce moment formellement déposées ou dans l'air: allègement demandé en matière de droits de timbre (1 milliard au moins), réduction de l'imposition des couples mariés (initiative radicale) et des personnes morales (1 milliard de moins au titre de l'impôt fédéral direct), abolition de la taxe occulte en matière d'impôt sur le chiffre d'affaires (jusqu'à 1,5 milliard). Ajoutons à cela la demande de suppression de l'Icha sur les métaux précieux, introduit par Willi Ritschard, soit une diminution de recettes de 50 à 60 millions. Personne ne sait comment compenser les 3 à 4 milliards d'allègements

fiscaux divers demandés à la Confédération. La majorité des parlementaires bourgeois s'en fiche d'ailleurs éperdument et les socialistes en sont réduits à soutenir des propositions pour le moins discutables de recettes nouvelles, telle la soumission des produits pétroliers et du gaz à une taxe non entièrement affectée.

Seule et bien maigre consolation pour les gérants de la caisse fédérale: les partisans du «moins de fisc» ont découvert que si l'équilibre du budget fédéral était un mythe, les finances des cantons et des communes ne se portaient en revanche pas trop mal, si bien que dans l'ensemble les collectivités pourraient selon eux supporter une cure d'amaigrissement. Reste à savoir si les moyens nécessaires pour attaquer à la fois des dizaines de caisses publiques ne dépassent pas ceux du lobby qui sait porter des coups très durs à la seule Confédération.

Y. J.

TAXE CARBURANT

Des moyens pour agir

Comme la sensibilité peut être sélective! Les récentes hausses des taxes sur le mazout, le gaz et l'essence illustrent bien l'irrationalité des réactions et l'opportunisme de certains acteurs.

Voyez l'économie électrique se réjouir de l'augmentation du prix du pétrole et du gaz, elle qui refuse obstinément toute réglementation des tarifs visant à une utilisation plus économique de l'électricité.

Voyez le libéral Hubert Reymond, conseiller aux Etats vaudois, soudain très préoccupé du sort des locataires. Voyez *Blick*, toujours à l'affût d'une tête de Turc, organiser une campagne de matraquage contre Otto Stich.

L'essence augmente-t-elle de deux centimes à cause de la hausse du dollar, personne ne bronche. Le Conseil fédéral décide-t-il une hausse de même ampleur et c'est le tollé; des politiciens peu conscients de la valeur des mots n'hésitent pas à parler de coup de force.

Examinons les chiffres, froidement. La surtaxe sur l'essence, l'inflation aidant, a perdu la moitié de sa valeur depuis les années septante; pour maintenir sa valeur initiale il faudrait aujourd'hui l'augmenter de seize centimes et non de deux. Quant aux locataires, ils seraient très heureux de voir leurs nouveaux «défenseurs» user de leur influence pour faire baisser le taux hypothécaire, un facteur beaucoup plus substantiel du prix des loyers que la taxe de quatre francs par quintal décidée par le Conseil fédéral.

Cela dit, la solution choisie par le gouvernement n'est pas satisfaisante. Hors de la taxe sur les agents énergétiques affectée aux économies d'énergie, pas de salut. Seule la certitude de voir le produit d'un nouvel impôt contribuer à une meilleure utilisation de l'énergie, donc à des économies financières, peut rendre acceptable la pilule fiscale.

De plus, cette taxe doit être beaucoup plus importante. Prenons l'exemple de l'essence; depuis le début de l'année le prix du litre a baissé de 15 centimes: pour l'automobiliste une économie moyenne inférieure à 20 francs par mois; pour un fonds destiné à promouvoir une politique équilibrée des transports, une somme mensuelle de 25 millions.

Alors, pourquoi pas une taxe variable en fonction de l'évolution du prix de l'essence et qui maintienne le coût du litre à son niveau de fin 1984? Opération indolore pour le consommateur et moyens suffisants pour agir. Proposition valable également pour le pétrole et pour le gaz.

J. D.

L'opinion de ses lecteurs

Vous souvenez-vous: en septembre (DP 786), nous vous demandions votre avis sur DP sous la forme d'un questionnaire. Vous avez été 251 à y répondre, ce qui représente un taux supérieur à 8%. Un taux relativement élevé surtout si l'on tient compte de l'effort que vous avez dû fournir pour mettre votre réponse sous enveloppe et l'affranchir! Aujourd'hui nous vous communiquons, résumés, les résultats du dépouillement.

Comment avez-vous découvert *Domaine Public*?

— par des amis	71%
— dès la création du journal	9%
— par la presse	8%
— d'une autre manière (kiosque, caissette, campagne de promotion, ...)	12%

D'habitude lisez-vous *Domaine Public*?

— entièrement	56%
— partiellement	44%

Si vous le lisez partiellement, quels sont vos critères de choix (plusieurs réponses étaient possibles):

— l'objet traité	61%
— la signature	26%
— la longueur, la place de l'article dans le numéro	8%

Aimez-vous la formule en ce qui concerne les signatures?

— oui	58%
— non	36%
— ne s'expriment pas	6%

Pour les 36% qui n'aiment pas la formule actuelle:

— souhaitent plus de signatures (du total)	35%
— souhaitent moins de signatures (du total)	2%

De manière générale, quelle place souhaiteriez-vous que prennent les articles traitant des thèmes suivants:

	Plus	Moins	Egal
— organisation politique, démocratie	28%	4%	57%
— politique économique	28%	8%	54%
— secteurs économiques	23%	9%	53%
— environnement, infrastructure	27%	12%	48%
— santé, politique sociale	32%	7%	49%
— communication	21%	10%	51%
— culture	31%	15%	42%

Pour les «autres» articles ont été suggérés: plus de politique étrangère, tiers monde, d'autres formes de culture (cinéma, théâtre, etc.), plus d'humour.

Quelle place souhaiteriez-vous que prennent

	Plus	Moins	Egal
— les graphiques?	23%	8%	61%
— les illustrations?	21%	8%	61%

Qu'attendez-vous de *Domaine Public* et y répond-il?

• DP répond à l'attente de 67% des personnes qui ont rempli notre questionnaire.

— Ils trouvent dans DP ce que les autres journaux n'écrivent pas. DP incite à la réflexion par ses analyses.

— L'information fournie par DP est originale, l'actualité y est présentée sous un éclairage différent; DP offre une contre-information, une information alternative.

— Ils apprécient tout spécialement l'indépendance de DP: aucune inféodation à un parti politique ou à des puissances économiques.

— Concernant les relations avec la gauche: DP doit être de gauche, mais indépendant et hors parti; il pallie l'absence d'une presse de gauche extra-syndicale. DP doit provoquer une remise en question des idées de gauche.

• DP correspond plus ou moins à l'attente de 16%. Ils suggèrent notamment que DP:

- devienne davantage un lieu de débat, ouvert,
- soit un antidote, un contrepoison aux modes et courants de la pensée dominante,
- offre une information sérieuse par des gens qui ne se prennent pas trop au sérieux,
- présente plus d'informations exclusives, davantage d'analyses des coulisses de la scène politique et économique, de la provocation,
- s'engage de façon plus précise,
- accorde plus d'intérêt aux cantons autres que Genève et Vaud,
- contienne de l'ironie, de l'humour, des articles plus courts, plus de variété par numéro.

• 7% enfin ne trouvent pas dans DP la réponse à leur attente qui est:

- de l'actualité nationale et internationale,
- des détails et moins de tabous en matière économique,
- de l'agressivité,
- des pistes pour des actions concrètes (adresses, CCP,...),
- des débats, des échanges de vues (non polémiques), plus d'intérêt pour les idées générales,
- des positions plus directes,
- un reflet des diverses prises de position des partis et syndicats,
- un journal non exclusivement lémanique,
- une bonne présentation du journal (mise en page, séparation des articles,...).

• 11% ne se sont pas prononcés

Que pensez-vous du format du journal? Est-il:

• — pratique	62%
— peu pratique	18%
— pas pratique du tout	3%
— ne se sont pas prononcés	17%
• — agréable	41%
— désagréable	5%
— ne se sont pas prononcés	54%

Consentiriez-vous à payer *Domaine Public plus cher pour y trouver*

	<i>oui</i>	<i>non</i>
— plus de matière	65 %	27 %
— des illustrations	18 %	68 %
— de la couleur	6 %	79 %

(un certain nombre de personnes ne se sont pas prononcées sur ces sujets).

A part vous, combien de personnes lisent l'exemplaire de Domaine Public que vous recevez?

Selon les réponses fournies, nous arrivons à une moyenne de 2,87 lecteurs par abonnement.

Qui êtes-vous?

• <i>Age:</i>	entre 15-25 ans	1 %
	entre 26-35 ans	21 %
	entre 36-45 ans	35 %
	entre 46-55 ans	20 %
	entre 56-65 ans	11 %
	plus de 65 ans	12 %
• <i>Sexe:</i>	Féminin	21 %
	Masculin	79 %

• *Profession:*

Les professions les plus représentées sont:

— enseignement et éducation	23 %
— professions médicales (médecins psychologues, infirmiers, laborants)	8 %
— ingénieurs et architectes	8 %
— journalistes	6 %

Puis, avec 5 %, chacune des professions suivantes: — avocats et juristes, économistes, professions administratives et professions techniques.

• *Provenance géographique*

Vaud	52 %
Genève	21 %
Neuchâtel	9 %
Autres cantons romands (JU, FR, VS)	8 %
Berne	7 %
Autres cantons suisses (ZH, AG, BL, ZG, TI)	3 %

• *Engagement dans un parti, un syndicat, une association*

oui	59 %
non	41 %

Un grand merci à nos lecteurs qui ont participé à cette enquête. Une nouvelle formule de DP est actuellement à l'étude, qui tiendra largement compte de vos remarques.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Un art difficile

Ça y est: je me suis de nouveau gourré!

Elle ne s'appelle pas *Marinette*, mais *Mariette* Paschoud...

Et dire que ce n'est qu'au dernier moment que je me suis rendu compte que je la confondais avec *Suzette* Sandoz — autre dame de choc!

Toute une petite équipe qu'elles sont, d'authentiques Madgaléniennes — je ne croyais pas qu'on en trouvait en Suisse au jour d'aujourd'hui...

Eh bien oui: tenez, Geneviève Aubry.

Fille, sauf erreur, de M. Virgile Moine, ancien conseiller d'Etat bernois, auteur de *Jura bernois et mouvement démocratique 1830-1831*, paru en 1931 à Delémont; d'une *Histoire de l'école normale des instituteurs du Jura* (1937) et de *Un peuple, une constitution 1848-1948* (1948, Berne, Librairie de l'Etat) — trois livres si palpitants que M. Marc Nicole a cru bien faire de les retenir dans la liste qu'il a dressée en 1983 à l'intention des écoles genevoises.

Geneviève Aubry, quant à elle, a repris la rédaction de *L'Atout*, «le message le plus lu, dans 93 journaux suisses. Tirage: 2,7 millions!». Organe de l'«Association pour une libre information».

Le dernier «message», qui s'intitule: *Franz Weber*

lave plus blanc! contient quelques phrases bien édifiantes. Par exemple celle-ci: «Le peuple suisse a rejeté par une majorité de 70 % l'initiative Franz Weber contre la vivisection.»

Je me répète:

Je ne crois pas me tromper en disant que moins de la moitié des citoyens suisses s'étaient rendus aux urnes, si bien qu'en fait, la «majorité» était de moins de 35 % (contre moins de 15 % de partisans, et plus de 50 % d'indifférents)!

C'est curieux combien, en vieillissant, j'ai une peine grandissante à distinguer entre «information», «libre information», «désinformation», «contre-information»... En l'occurrence, et vu la relative pauvreté de la langue française, je serais tenté de parler à propos de ce «message» de *mensonge*... Faisons tout de même un effort et contentons-nous de *contre-vérité*.

Il est vrai que l'information est un art bien difficile. J'ai sous les yeux une statistique du journal allemand *Die Zeit* (gauche modérée?), comparant l'Allemagne fédérale et la Chine populaire pour l'année 1984. J'y lis que la Chine compte un peu plus d'un milliard d'habitants et l'Allemagne fédérale un peu plus de soixante millions — bien. J'y lis encore que le salaire mensuel moyen d'un Allemand est de 1971 marks (ça n'est pas le pactole) et que celui d'un Chinois est de 70 marks par mois...

Ce qui signifie — ou qu'il y a une erreur quelque part — ou que les Chinois sont tous morts de faim depuis pas mal de temps... Car enfin, 70 marks égalent à peu près 60 francs suisses, et vous vous voyez survivant avec 2 francs par jour? Il est vrai que selon Prévert (*Tentative de description d'un dîner de têtes à Paris - France*), une poignée de riz suffit à nourrir toute une famille de Chinois pendant de longues années!

J. C.

BRUNO BAER

Ni vert, ni rouge

Bruno Baer, un nom qui vous dit quelque chose? Pourtant un personnage remuant qui fait parler de lui outre-Sarine. Ce jeune cadre dynamique de 39 ans, directeur et juriste aux éditions Frey, est un activiste de droite sans complexe qui aime à fustiger aussi bien la gauche et les écolos que les politiciens bourgeois trop timorés à son goût. En 1979 il lance une liste pour les élections fédérales — Hopp Schwiiz —, sans succès malgré un budget de 250 000 francs. En 1981, son «Action civique» démarre une campagne d'annonces payantes dans la presse zurichoise en forme de dénonciation virulente de tout ce qui lui paraît teinté de rouge ou de vert: pêle-mêle le municipal zurichois Aeschbacher

et son Parti évangélique, coupables de vouloir libérer le centre-ville de la circulation, le WWF, les Eglises, l'Alliance des Indépendants et même le conseiller national radical Lüchinger, trop porté sur le compromis. C'est l'«Action civique» qui lance l'idée d'une majorité bourgeoise pure et dure à l'Exécutif de la ville pour les dernières élections.

Enfin en 1985 B. B. est cofondateur du Parti de l'auto, 8500 membres annoncés et un journal mensuel, *Tacho*.

Dans l'hebdomadaire zurichois de gauche *Wochenzeitung* (21 février 1986), deux pages d'interview rondement menée qui éclairent le personnage.

Sur sa parenté idéologique avec les nationalistes bourgeois des années trente: «Je n'ai pas vécu cette époque; je ne connais rien de ces mouvements.» ... «Nous n'avons pas la moindre tendance natio-

naliste.» Pour les élections communales zurichaises, B. B. a soutenu l'apparementement de l'UDC — dont il est membre — avec l'Action nationale, mais pour des raisons purement arithmétiques: c'est son ordinateur qui lui a dicté ce choix. D'ailleurs l'Action nationale regarde en arrière, lui en avant: «La mentalité suisse est pour moi trop étroite, ennuyeuse, pépère, je ne peux penser en termes nationalistes.» Ses modèles politiques: Chirac, Strauss, Reagan, quoi qu'il soit un peu vieux et moralisateur.

Sur la voiture: c'est une des rares possibilités qui reste dans cette société de freiner ou d'accélérer; je roule à gauche ou à droite, je vais un peu plus vite ou plus lentement, je conduis agressivement ou pas. «Vous pouvez laisser libre cours à vos différentes facettes. Où peut-on encore le faire aujourd'hui?»

SYNDICATS US

Vision patronale

Dans son numéro du 14 mars 86, le bulletin FSP Informations, édité par la Fédération des syndicats patronaux, publie un article sur «la débâcle» des syndicats américains.

Sous le titre «cherche membres, désespérément», on peut lire que le taux de syndicalisation aux USA, qui était de 27,3% en 1970, est tombé à 18,8% à la fin de l'an dernier. Le constat, pour alarmant qu'il puisse paraître, n'est pas de nature à nous surprendre car on sait que le syndicalisme américain ne bénéficie pas de la solide tradition historique qu'il peut avoir dans nos régions.

Ce qu'il y a d'intéressant dans cet article se situe plutôt au niveau de l'explication fournie sur les facteurs auxquels on peut attribuer ce déclin. Le

rédacteur du communiqué cite en premier lieu le fait que les industries les plus touchées par le chômage sont celles où le taux de syndicalisation était le plus élevé (mines, bâtiment et industries manufacturières). A l'inverse, la reprise économique a été enregistrée dans le secteur des services, en général peu syndicalisé.

Tout le monde sait que la prépondérance du secteur tertiaire est la marque d'une économie moderne. De là à en déduire que les syndicats de travailleurs ne seront bientôt plus que des reliques de musée, il n'y a qu'un pas. Concédonc au rédacteur de FSP Informations qu'il n'a pas osé le franchir.

Toujours dans ce même bulletin, on apprend que les bénéfices nets des trois grandes banques suisses pour 1985, soit l'UBS, la SBS et le CS, ont été respectivement de 692, 603 et 507 millions de francs. Ici, pas question de «débâcle», juste des chiffres, nets et sans commentaires.

ECHOS DES MÉDIAS

Le Comité central de l'Action nationale vient de confier la rédaction de l'organe officiel en langue française *Peuple + Patrie* à un journaliste professionnel. Une période d'essai de trois mois est prévue avant un engagement ferme. Le nouveau rédacteur, Didier Planche, âgé de 28 ans, a été rédacteur à *Minute* de 1982 à 1983. Le compte rendu du comité central précise qu'il s'agit d'une publication française actuellement proche de Jean-Marie Le Pen.

* * *

Le *Volksrecht*, quotidien de gauche zurichois, publiera le 11 avril un numéro spécial à l'occasion du 10^e anniversaire de sa renaissance.

* * *

Prochaine naissance d'une publication satellite de *L'Hebdo*. Il devrait s'appeler *Emois* et paraître en avril.